

## **VI- SYNTHÈSE ET ANALYSE DES OBSERVATIONS ET DES ÉLÉMENTS RECUEILLIS DURANT L'ENQUÊTE - REPONSES DU PETITIONNAIRE ET DE LA MAIRIE D'ASNIERES ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Pour plus de lisibilité, cette partie du rapport comporte, pour chaque thème d'observations préalablement défini par le commissaire enquêteur et pour chaque étape qui se sont déroulées après la clôture de l'enquête, la succession des éléments ci-après:

- le procès verbal de synthèse des observations et des éléments recueillis durant l'enquête tel qu'il a été présenté à l'aménageur Citallios et à la municipalité d'Asnières lors de la réunion du 24 octobre 2018 ([annexe 14](#)) qui présente:
  - un résumé des observations du public
  - une analyse et/ou questions du commissaire enquêteur en tant que de besoin au regard des observations du public et des divers éléments recueillis durant l'enquête
    - l'intégralité des réponses ([annexe 15](#)) de la société Citallios réceptionnées le 09/11/2018 et le 14/11/2018 concernant les compléments apportés suivant la demande du commissaire enquêteur
    - les avis du commissaire enquêteur.

### **PROCES-VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET DES ÉLÉMENTS RECUEILLIS DURANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE DU 14/09/2018 AU 16/10/2018**

#### **PREALABLE :**

- à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet au titre du code de l'expropriation,
- à la cessibilité des parcelles nécessaires (enquête parcellaire) au titre du code de l'expropriation,
- à l'autorisation unique pour les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA), soumis à autorisation au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement (loi sur l'eau),

### **EN VUE DE LA REALISATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LA ZAC PARC D'AFFAIRES A ASNIERES-SUR-SEINE**

\* \* \*

Le procès verbal traite de la participation du public et de ses contributions à l'enquête, les contributions qui sont classées par thèmes sont suivies en tant que de besoin d'une analyse, de remarques et/ou questions émises par le commissaire enquêteur.

Les divers éléments complémentaires qui ont été recueillis durant l'enquête sont intégrés aux thèmes qui ont été définis.

## I) La participation du public et ses contributions à l'enquête publique

L'enquête a été marquée par une faible présence des Asniérois durant les 5 premières permanences et de la présence permanente de 2 personnes lors de la dernière permanence.

Sur les 6 personnes qui sont venues rencontrer le commissaire enquêteur, 5 d'entre elles ont montrées un vif intérêt à une enquête publique qui les concerne directement en tant que copropriétaires de l'immeuble INITIALS, qui est l'unique résidence existante dans la ZAC du parc d'Affaires, qui a été livrée en septembre 2017.

Les observations, interrogations et propositions du public ont toutes été exposées par voie dématérialisée (registre et boîte fonctionnelle de la préfecture)

Aucune contribution n'a été recueillie sur les registres ouverts (version papier) qui accompagnaient les 2 dossiers d'enquête mis à la disposition du public, que ce soit au service urbanisme de la mairie d'Asnières-sur-Seine ou à la maison du projet située 21 rue Louis Armand à Asnières-sur-Seine.

Parmi les habitants qui se sont présentés durant les permanences, 3 d'entre eux, ont par la suite, déposé une contribution sur le registre dématérialisé ainsi que dans la boîte dématérialisée fonctionnelle de la préfecture.

Sur les 2 habitants qui sont venus à la rencontre du commissaire enquêteur le 16/10/2018, jour de la dernière permanence, une personne était déjà venue à une précédente permanence avant de déposer une contribution.

Le nombre total des contributions recueillies au cours des 33 jours consécutifs d'enquête s'est élevé à 92 dont 72 d'entre elles expriment un accord sur les divers éléments d'un document de 58 pages, joint à la contribution n°4 qui a été déposée le 07/10/2018, ainsi qu'un soutien à la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Certaines contributions qui ont fait l'objet de deux envois distincts pour des raisons pratiques et/ou fonctionnelles ne sont comptées qu'une fois ; c'est pour cette raison que le registre dématérialisé qui affiche 95 observations déposées n'en totalise en réalité que 90.

De même les contributions qui ont été déposées au-delà de la durée de l'enquête ne sont pas non plus prises en compte. Les 2 autres contributions ont été recueillies sur la boîte fonctionnelle de la préfecture

La contribution n°4 à laquelle est joint le document de 58 pages témoigne d'une réflexion et préparation importante de la part de ses auteurs sur une durée d'environ 2 semaines, entre la rencontre de l'un d'entre eux avec le commissaire enquêteur, qui a eu lieu lors de la permanence du 22 septembre 2018 jusqu'au 07/10/2018.

Le document joint est intitulé « Retour des copropriétaires de la résidence INITIALS sur enquête publique du projet de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Parc d'Affaires à Asnières-sur-Seine », il est particulièrement motivé et il comporte une documentation conséquente concernant notamment les évolutions du projet entre 2009 et 2018.

Dans le prolongement du document de 58 pages, la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires a été portée sur le site internet « bonvivrequartierdeseine.fr » de l'association du quartier Asnières-sur-Seine /Gennevilliers qui est membre du conseil Consultatif du quartier Grésillons -Bords de seine.

La faible présence des Asniérois durant les permanences est à relativiser compte tenu notamment de la dernière, qui contrairement aux précédentes, a fait l'objet d'une présence permanente mais aussi en fonction d'une accessibilité au lieu des permanences plutôt difficile et non fléchée qui n'était pas de nature à inciter les habitants à venir voir le commissaire enquêteur.

L'enquête a par contre été marquée par un nombre élevé de contributions qui ont été apportées par le public dans les 10 derniers jours de l'enquête, dont la contribution n° 4 ainsi que 72 autres contributions qui ont été exprimées sur la base du document de 58 pages particulièrement bien

étayé.

Au final, la participation du public a été globalement importante d'autant que la consistance du dossier d'enquête de 1100 pages, a dans certains cas été un obstacle à la consultation du dossier ainsi que par conséquence, à l'expression du public comme le service de l'urbanisme de la ville d'Asnières a pu en témoigner.

### **Les entretiens durant les permanences**

Les entretiens avec les Asniérois ont été peu nombreux mais ils ont été motivés par une forte volonté de participation à l'enquête qui est suscitée par le dossier mis à la disposition du public pour lequel ils se sentent concernés mais qui ne semble pas ou plus correspondre à leurs attentes.

Dans le but de pouvoir s'exprimer qu'après avoir pu examiner le dossier soumis à enquête, seules quelques remarques et préoccupations ont été évoquées durant les premières permanences mais elles traduisaient déjà des interrogations et propositions portant sur les points ci-après :

- évolution de la ZAC depuis la fin de concertation et l'approbation de la ZAC en 2009
- modification de la programmation dans les lots de la ZAC
- suppression de peupliers à proximité de la résidence INITIALS
- sécurité insuffisante (poste de police)
- équipements publics insuffisants (poste)
- hauteur et nombre d'émergences
- peu d'éléments dans le dossier sur la partie sud de la ZAC
- forte mobilisation contre le projet en l'état

La dernière permanence a été l'occasion pour les Asniérois qui se sont présentés de confirmer les contributions portées durant l'enquête et de préciser que la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC était intacte, qu'elle resterait d'actualité après enquête et qu'elle était partagée par l'ensemble des copropriétaires de la résidence INITIALS ainsi que par des personnes ayant effectuées des réservations dans le dernier programme de logements en cours de commercialisation.

### **Les observations qui relèvent des contributions du public**

Les observations qui relèvent des contributions sont nombreuses, elles portent au total sur plus d'une centaine de pages.

Dans une grande majorité, les contributions font état ou se réfèrent à de nombreuses observations particulièrement motivées, Il s'agit en particulier:

- 1) de la contribution n°4 et des 72 autres contributions qui portent sur un document joint de 58 pages concernant le retour des copropriétaires de la résidence INITIALS et qui traite quasiment toutes les observations qui ont été émises dans le cadre de l'enquête.
- 2) des contributions n°2 avec ses deux notes jointes et de la contribution n°70 dont la nouvelle note jointe apporte des compléments concernant la problématique du déménagement de l'entreprise

A.I.A dont son maintien dans la ZAC qui est par ailleurs demandé et partagé par la contribution n°4 et les 72 autres qui s'y réfèrent.

Dans l'ensemble, les contributions ne révèlent pas d'opposition globale au projet mais elles mettent en avant plusieurs points de désaccord qui s'expriment sous la forme de contestations. Par ailleurs de nombreuses observations traitent de demandes et propositions qui s'inscrivent dans une démarche de mobilisation plutôt constructive dont le but principal est d'associer les Asniérois au projet avant qu'il ne soit trop tard.

Les remarques et propositions qui ont été exprimées dans ce sens révèlent une participation active du public à l'enquête, elles témoignent d'une préparation organisée et réfléchie qui démontre une forte implication de la part de leurs auteurs ou d'une totale adhésion à ces mêmes remarques et propositions.

## **Le classement et les thèmes d'observations**

### A - concernant l'enquête sur l'utilité publique du projet

- 1) Les évolutions de la ZAC depuis la fin de la concertation en 2009
- 2) Conciliation de l'intérêt public d'A.I.A avec la ZAC
- 3) La sécurité et la santé
- 4) Les arbres et la végétation
- 5) Circulation et stationnements
- 6) Les transports
- 7) Les commerces
- 8) Les logements sociaux

### B - concernant l'enquête sur la cessibilité des parcelles nécessaires

- 9) Expropriation de l'entreprise A.I.A

### C - concernant l'enquête Loi sur l'eau

- 10) Les avis rendus sur le dossier d'autorisation environnementale

## **II) Synthèse et analyse des observations du public**

### **A - concernant l'enquête sur l'utilité publique**

#### **1) Les évolutions de la ZAC depuis la fin de la concertation en 2009**

Ce thème a fait l'objet de nombreuses contributions dont :

- la contribution n° 4 en particulier et les 72 autres qui s'y réfèrent explicitement
- les contributions qui traitent des mêmes observations

#### **1a) Contestation de la demande de déclaration d'utilité publique (DUP)**

Depuis le 7 juillet 2009, date à laquelle le Conseil Municipal d'Asnières Sur Seine a approuvé le bilan de la concertation préalable en vue de la création de la ZAC Parc d'Affaires et approuvé le dossier de création de la ZAC Parc d'Affaires, le projet a énormément évolué sans qu'aucune nouvelle concertation ne soit lancée.

Le public estime que cela est en totale contradiction avec l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme qui dispose qu'avant toute création d'une zone d'aménagement concerté à l'initiative du Conseil Municipal, ce dernier doit délibérer sur les objectifs poursuivis et sur les modalités de la concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants, les associations locales et toutes les autres personnes concernées.

En fonction de deux seules observations positives qui ont été recueillies durant la phase de concertation arrêtée en 2009, le public considère que ce n'est pas suffisant pour valider un programme immobilier d'une telle envergure et pour ne pas reconduire de concertation tout au long de l'évolution du projet de la ZAC Parc d'Affaires pendant 9 longues années.